

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 24 octobre 2019 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présents : Nafisatou Adama, David Alper, Hélène Archambault, Jacob Atangana-Abé, Daniel Beaulieu, Sylvie Berthelot-Dilk, Nicolas Bouffard, Alexandre Brassard, Mélanie Cwikla, Mélanie Desnoyers, Stéphane Dorge, Peter Dorrington, Marie Paule Ehoussou, Lise Gaboury-Diallo, Michel Gagnon, Florette Giasson, Latifa Koussih, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Anne-Marie Maupertuis, Patrick Noël, Moses Nyongwa, Janelle Ritchot, Sylvie Rondeau, Geneviève Roy-Wsiaki, Chantal Saint-Pierre, Anne Séchin, Mireille St-Vincent, Beydi Traoré, Darcelle Vigier, Joanne Vinet, Jean Vouillon, Faïçal Zellama

Absences : Maria Fernanda Arentsen, René Bouchard, Sophie Bouffard, Patricia Bourrier, Aileen Clark, Stéfan Delaquis, Charlie Dilk, Christian Perron, Carmen Roberge, Julie Savard

Observateurs : Claire Bélanger, Frédéric Jubinville, Donald Trudel

Secrétaire d'assemblée : Chantal Beaulieu

En l'absence de la rectrice qui est en réunion hors province, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Peter Dorrington, préside la réunion du Sénat.

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Ajouts à l'ordre du jour et adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-1019-1 PROPOSITION : Thierry Lapointe / Faïçal Zellama

Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 24 octobre 2019 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2019

SÉNAT-1019-2 PROPOSITION : Hélène Archambault / Michel Gagnon

Que le procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2019 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2019

G2. La session d'orientation pour les membres du Sénat a eu lieu le vendredi 18 octobre 2019.

Section C : CABINET DE LA RECTRICE

C1. Rapport de la rectrice
Aucun rapport.

- C2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait un rapport verbal portant sur les points suivants :
- Plan stratégique de recherche;
 - Demande de renouvellement pour la Chaire de la recherche;
 - Deux concours – poste de direction de la Bibliothèque et poste de décanat de l'École des sciences infirmières et des études de la santé. Chantal Saint-Pierre explique le raisonnement de son départ et une discussion s'ensuit;
 - Travail en lien avec le continuum pour répondre à la pénurie d'enseignants;
 - L'USB se trouve dorénavant sous le nouveau ministère de Développement économique et de Formation (M à 12 demeure sous le ministère de l'Éducation et de la Formation).

- C3. Calendrier académique 2019-2020
La registraire présente les modifications apportées au calendrier académique 2019-2020.

SÉNAT-1019-3 **PROPOSITION** : Mélanie Cwikla / Nicolas Bouffard
Que le Sénat adopte les modifications au calendrier académique 2019-2020 telles que présentées.

ADOPTÉE

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

- D1. Nominations d'étudiantes ou d'étudiants au Sénat

SÉNAT-1019-4 **PROPOSITION** : David Alper / Florette Giasson
Que le Sénat entérine la nomination de Charlie Dilk, étudiant, en tant que membre nommé au Sénat par l'Association étudiante de l'USB, et ce, pour un mandat d'un (1) an se terminant en septembre 2020.

ADOPTÉE

La nomination d'un (1) dernier étudiant sera rapportée à une rencontre ultérieure.

- D2. Nomination d'étudiant ou d'étudiante au Bureau de direction

SÉNAT-1019-5 **PROPOSITION** : Hélène Archambault / Mélanie Desnoyers
Que le Sénat entérine la nomination de Nafisatou Adama en tant que membre nommé au Bureau de direction par l'Association étudiante de l'USB, et ce, pour un mandat d'un (1) an se terminant en septembre 2020.

ADOPTÉE

- D3. Nominations d'étudiants ou d'étudiantes au comité d'étude des cours et des programmes

SÉNAT-1019-6 **PROPOSITION** : Lise Gaboury-Diallo / Mireille St-Vincent
Que le Sénat entérine les nominations d'Ilef Zellama, Charlie Dilk et Noe Badashonderana en tant que membres nommés au comité d'étude des cours et des programmes par l'Association étudiante de l'USB, et ce, pour un mandat d'un (1) an se terminant en septembre 2020.

ADOPTÉE

La nomination d'un (1) dernier étudiant sera rapportée à une rencontre ultérieure.

D4. Nominations d'étudiants ou d'étudiantes au comité de mérite
SÉNAT-1019-7 PROPOSITION : Thierry Lapointe / Darcelle Vigier
Que le Sénat entérine les nominations d'Ilef Zellama, Charlie Dilk et Madani Haidara en tant que membres nommés au comité de mérite par l'Association étudiante de l'USB, et ce, pour un mandat d'un (1) an se terminant en septembre 2020.

ADOPTÉE

La nomination d'un (1) dernier étudiant sera rapportée à une rencontre ultérieure.

D5. Nominations d'étudiants ou d'étudiantes au comité d'appel
SÉNAT-1019-8 PROPOSITION : Jacob Atangana-Abé / Faïçal Zellama
Que le Sénat entérine les nominations d'Elizabeth Labbé, Charlie Dilk, Madani Haidara, Ernie Gray et Nafisatou Adama en tant que membres nommés au comité d'appel par l'Association étudiante de l'USB, et ce, pour un mandat d'un (1) an se terminant en septembre 2020.

ADOPTÉE

La nomination des trois (3) autres étudiants ou étudiantes sera rapportée à une rencontre ultérieure.

D6. Nominations d'étudiants ou d'étudiantes au comité de la bibliothèque
SÉNAT-1019-9 PROPOSITION : Alexandre Brassard / Lise Gaboury-Diallo
Que le Sénat entérine les nominations de Jaques Allan, Charlie Dilk et Madani Haidara en tant que membres nommés au comité de la bibliothèque par l'Association étudiante de l'USB, et ce, pour un mandat d'un (1) an se terminant en septembre 2020.

ADOPTÉE

La nomination d'un (1) dernier étudiant sera rapportée à une rencontre ultérieure.

D7. Nominations au comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
SÉNAT-1019-10 PROPOSITION : Florette Giasson / Latifa Koussih
Que le Sénat entérine les nominations de Madani Haidara et d'Ilef Zellama en tant que membres nommés au comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche par l'Association étudiante de l'USB, et ce, pour un mandat d'un (1) an se terminant en septembre 2020.

ADOPTÉE

Section E : PÉRIODE DE QUESTIONS

E1. Question des sénatrices Joanne Vinet et Mélanie Desnoyers et du sénateur Jean Vouillon
Pour certains programmes, entre autres, Éducation de la jeune enfance, le comité provincial d'approbation de programmes exige un cours spécifique aux enjeux et perspectives autochtones. Cette exigence s'ajoute à l'attente qu'un certain montant de contenu soit inséré dans les autres cours. Nous cherchons à bien répondre à ces exigences et nous constatons qu'il y a un manque de ressources pédagogiques institutionnelles. Nous savons que cette réalité nous impose des contraintes sur l'avancement de ce dossier et nous sommes préoccupés par cette lacune qui pose des barrières.

En consultant autres institutions postsecondaires manitobaines, nous apprenons que le corps professoral peut accéder des ressources sur campus notamment des aînés, des formations, des chercheurs et des experts de contenus afin de développer une approche

respectueuse et inclusive des perspectives autochtones. Nous cherchons à savoir comment l'Université de Saint-Boniface se positionne face à ce besoin institutionnel. Pouvons-nous avancer cette question au Sénat pour entamer cette discussion?

Réponse

En l'absence de la rectrice, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche lit une lettre de celle-ci en réponse à cette question. Une période de questions et réponses et une discussion s'ensuivent. Il est suggéré de créer un comité du Sénat en intégrant la voix autochtone.

SÉNAT-1019-11 PROPOSITION : Alexandre Brassard / Mélanie Cwikla

Que le Sénat mandate le Bureau de direction de préparer une proposition en vue de la création d'un comité sur la pédagogie et la réconciliation avec les peuples autochtones.

ADOPTÉE

E2. Question de la sénatrice Mélanie Desnoyers

Serait-il possible d'expliquer les fondements de la pratique sur le retrait de cours pour non-paiement des frais. Même si cette pratique semble être de nature administrative, est-ce que les effets sur le cheminement académique et sur la santé mentale de nos étudiants ont été pris en considération? Vu les impacts négatifs sur le cheminement académique de nos étudiants (non accès à eCampus, au courriel et à la bibliothèque), serait-il possible d'expliquer les raisons pour lesquelles cette pratique n'a jamais été soumise en tant que politique institutionnelle pour l'approbation du Sénat?

Réponse

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche avise que la haute direction va revoir la politique. Les sénateurs sont priés d'envoyer au vice-recteur leurs préoccupations, questions ou commentaires en lien avec l'application de la politique existante. Une discussion s'ensuit. Le secrétaire général fera parvenir aux membres du Sénat l'extrait de l'annuaire, ainsi que le libellé que reçoivent les étudiants. Une sénatrice a également noté que la politique de l'USB contrevient aux règlements de l'Université du Manitoba.

Section F : RAPPORTS MENSUELS DES UNITÉS

- F1. Faculté des arts et Faculté des sciences
Rapport reçu à titre d'information. Le doyen ajoute que tous sont bienvenus à participer à la journée juridique le 28 octobre 2019.
- F2. Faculté d'éducation et des études professionnelles
Rapport reçu à titre d'information.
- F3. École technique et professionnelle
Rapport reçu à titre d'information.
- F4. École des sciences infirmières et des études de la santé
Rapport reçu à titre d'information.
- F5. Division de l'éducation permanente
Rapport reçu à titre d'information.
- F6. Bureau de développement et des communications (aucun rapport)
- F7. Direction des services aux étudiants (aucun rapport)

Section G : RAPPORTS MENSUELS DES COMITÉS PERMANENTS

- G1. Bureau de direction (aucun rapport)
- G2. Comité d'étude des cours et des programmes (aucun rapport)
- G3. Comité de la bibliothèque (aucun rapport)

- G4. Comité d'appel (aucun rapport)
- G5. Comité de mérite (aucun rapport)
- G6. Comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche
Le doyen, Alexandre Brassard, assure la présidence pendant que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le rapport du comité consultatif pour la planification stratégique de la recherche, et ce, à titre de président de ce comité.

Depuis sa création en juin 2018, le Comité se consacre à l'élaboration du prochain Plan stratégique de recherche de l'Université. Ayant élaboré un document qui fait consensus au sein du groupe, le Comité soumet au Sénat pour approbation le Plan stratégique de recherche 2020-2025. Une période de questions et réponses s'ensuit.

SÉNAT-1019-11 PROPOSITION : Peter Dorrington / Faïçal Zellama

Que le Sénat adopte le Plan stratégique de recherche 2020-2025 tel que modifié.

ADOPTÉE
1 ABSTENTION

M. Dorrington reprend la présidence.

Section H : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

- H1. Rapport de la rencontre du 24 septembre 2019
Rapport reçu à titre d'information.

- H2. Nomination de deux (2) professeurs sénateurs ou professeures sénatrices au comité directeur de la planification stratégique (universitaire et collégial)
Le secrétaire général décrit le mandat du comité directeur de la planification stratégique.

Les professeurs universitaires, Jacob Atangana-Abé et Denis Gagnon, ont indiqué leur intérêt à siéger au comité directeur de la planification stratégique.

SÉNAT-1019-12 PROPOSITION : Mélanie Cwikla / Alexandre Brassard

Que Stéphane Dorge et Chantal Beaulieu soient nommés scrutateurs.

ADOPTÉE

Vingt-quatre (24) bulletins de vote ont été déposés dans ce scrutin, dont aucun bulletin irrégulier.

Jacob Atangana-Abé est élu professeur universitaire siégeant au comité directeur de la planification stratégique.

Les résultats de l'élection ont été envoyés par courriel et les bulletins de vote ont été détruits le 24 octobre 2019.

La professeure collégiale, Mélanie Desnoyers, étant la seule ayant indiqué son intérêt à siéger au comité directeur de la planification stratégique, est élue par acclamation.

Section I : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

Rapport reçu à titre d'information.

Section J : AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

Section K : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

K1. La prochaine réunion du Sénat aura lieu le jeudi 23 janvier 2020 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section L : LEVÉE DE LA SÉANCE

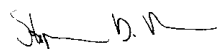
Mélanie Cwikla propose la levée de la séance à 13 h 02.

La présidente,



Sophie Bouffard

Le secrétaire général,



Stéphane Dorge